

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 mars 2025 à 18h00
Pôle social et culturel – 3 impasse de la Courvée
52200 SAINTS-GEOSMES
Ordre du jour

- ↪ Approbation de l'ordre du jour la séance en date 06 mars 2025 ;
- ↪ Validation des procès-verbaux du Conseil Communautaire en date du :
 - ❖ 5 décembre 2024 ;
 - ❖ 24 janvier 2025.
- ↪ Compte-rendu des Décisions prises par le Président et le Bureau en vertu des délégations accordées par le Conseil en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. AFFAIRES FINANCIERES-BUDGETAIRES ET COMPTABLES

- 1.1. Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025 - Débat ;
- 1.2. Attributions de compensation définitives 2024 - Régularisation sur les charges de transport urbain 2022/2023
- 1.3. Subvention de fonctionnement au CIAS 2025 – Versement d'un acompte

2. PERSONNEL

- 2.1. Modification du tableau des effectifs intercommunal – Approbation ;
- 2.2. Plan de formation 2025 – Présentation ;
- 2.3. Rapport social unique au titre des données 2023 – Présentation ;
- 2.4. Règlement intérieur : ajustement des dispositions relatives à la prévention de l'alcoolémie et de la consommation de substances illicites
- 2.5. Lignes directrices de gestion – révision des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours et définition de la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines ;
- 2.6. Mise à disposition – Agent recenseur ;
- 2.7. Mise à disposition – Agent technique au Syndicat des eaux de Confévron

- 2.8. Protection sociale complémentaire – Mandat au centre de gestion pour établir une convention de participation pour la couverture du risque santé des agents
- 2.9. Convention de partenariat retraites avec le Centre de Gestion – Autorisation de signer la convention

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 3.1. Conseil Communautaire – Règlement Intérieur – Délibération n°2020-98 en date du 21 Décembre 2020 et n°2021-15 en date du 25 mars 2021 – Abrogation et remplacement
- 3.2. Modification de l'objet social de la société publique locale « Agence Attractivité Haute-Marne »
- 3.3. Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA) – Modification des statuts
- 3.4. Police Intercommunale – Convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat (gendarmerie) - Approbation

COMPÉTENCES FACULTATIVES

4. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- 4.1. Etablissement Public Foncier Grand Est – EPFGE - Compte-rendu d'activités- CRAC 2024 – Approbation ;

5. PÉRISCOLAIRE

- 5.1. Orchestre à l'école – Approbation de la convention de partenariat avec la Ville de Langres et l'Inspection académique de Haute-Marne ;

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 6.1. Droits de préemption urbain (DPU) 2024 – Information au Conseil Communautaire